

Le dieu-lune des Egyptiens n'est point une déesse, et il peut paraître étrange qu'on le donne comme l'origine de l'Io grecque. Mais nous savons par Plutarque que dans les idées égyptiennes, la lune était hermaphrodite (1). Dans ces antiques mythes de l'Orient, les sexes sont souvent confondues ou intervertis. La Cybèle phrygienne, l'assyrienne Mylitta sont hermaphrodites. A Cypre et en Pamphylie on trouve une Aphrodite mâle, ornée de la barbe et des attributs de la virilité (2). Les Perses adoraient la même déesse sous le nom de Mithra, l'identifiant à leur grand dieu-soleil (Hérod. I, 134). Nous avons lieu de croire qu'en Egypte le dieu-lunaire masculin fut de bonne heure supplanté ou effacé par son analogue féminin, la grande déesse lune Isis, dont les représentations sont infiniment plus nombreuses, ce qui prouve que son importance dans le panthéon égyptien a été beaucoup plus grande. On sait qu'à l'origine les divinités de l'Egypte étaient rigoureusement localisées ; chaque province, souvent chaque ville, avait les siennes, ce qui excitait entre elles des rivalités et des luttes sanglantes. Selon Plutarque (*De Iside*) et Diodore (II, 4), la politique des Pharaons entretenait avec soin ces différen-

Müller soutient la thèse opposée : « Que la colonie origininaire qui fonda Argos, dit-il, n'était point égyptienne, il suffit pour l'établir d'une observation. L'Egypte n'a absolument aucune trace de murs cyclopéens ; au contraire les villes de la plaine argienne, toutes de construction cyclopéenne, doivent avoir existé avant toute immigration égyptienne. » Cela est possible, mais qui empêche de penser que l'immigration égyptienne est venue après la construction de ces murs par les Pélasges ? Y a-t-il là une raison suffisante pour conclure, comme l'illustre historien, que « ces traditions de parenté entre les Egyptiens et les Argiens ne sont qu'la douteuse convention de peuples et de sacerdoces amis ? » Voyez *Orchomenos und die Minyer*. Ed. de Breslau, 1844, p. 103.

(1) Plutarque, *De Iside*, 43.

(2) Voir M. Alf. Maury, t. III, p. 194, 217.